



Compte-rendu ETR salariés Olivet du 01/10/2021

Présents :

Maxime Camus (CTF Ligue), Aurélie Travouillon (CTF CDSA 41), Ronan Bognet (CTF Ligue et CDSA 45), Leslie Foy (CTF Ligue), Céline Donval (CTF Ligue et CDSA 18)

Excusés :

Philippe Com (CTN), Arnaud Huillery (Elu référent)

1- Calendrier Sportif 2021-2022

- Pass sanitaire obligatoire pour les enfants à partir de 12ans.
- Aurélie demande s'il y a obligation du Pass sanitaire quand nous intervenons au sein des établissements, Philippe répond lors de la visio qu'il y a obligation.
- Actualisation du calendrier sportif :
 - Championnat Régional Para Tir à l'arc Adapté le 22 janvier à Bourges.
 - Réunion le 19 octobre avec la Ligue de Tennis pour déterminer la date et le lieu du prochain CR Para Tennis Adapté, Ronan sera présent à cette réunion avec Maxime.
 - PERF Para Tennis de Table Adapté : deux stages sont programmés, le 30 octobre à Bourges et le 4 décembre à Salbris.
 - Concernant le CR Para Judo Adapté, possibilité de faire une ½ journée en semaine pour les jeunes et une journées adultes le samedi pour la saison 2022-2023.
 - Para Basket-Ball Jeunes, un sondage a été fait pour poursuivre le développement de cette pratique, il y a eu deux retours.
 - Etat des lieux des licences à ce jour dans les départements : 28 pour le Cher, 191 pour le Loiret, 24 pour le Loir et Cher, 480 pour l'Indre et Loire.
 - Ronan demande de récupérer l'ensemble des cahiers des charges et des dossiers d'inscriptions pour tout centraliser.
 - Avec la reprise de Ronan comme coordonnateur du calendrier, les autres salariés seront amenés à sortir des commissions sportives. Il est évoqué cependant que soit développé les commissions sportives.



2- Rôle des commissions sportives au sein de l'ETR

Document de présentation (annexe).

-Rôle de l'Elu Référent : fait le lien avec le comité directeur et il est garant du bon fonctionnement de l'ETR. Maxime garde le lien avec l'Elu Référent.

-Il est important de recenser qui souhaite intégrer les commissions sportives et de déterminer les besoins spécifiques des commissions.

-Un point sera fait ce soir avec les commissions sur les besoins de formation.

-Commission SAJ : un regroupement des référents régionaux est prévu le jeudi 18 et vendredi 19 novembre au CREPS de Poitiers. Ronan et Maxime ne peuvent pas y participer. Céline et Aurélie propose de venir chacune sur 1 jour du regroupement (à confirmer).

-Commission Activités Motrices : un regroupement des référents locaux (CDSA) est prévu le 8 et 9 novembre à Archachon. Il est compliqué pour les CTF des CDSA de se rendre disponible.

-Une demande va être faite auprès du comité directeur pour la mise en place d'un regroupement de cohésion de l'ETR salariés sur 2 jours. Proposition du 24 et 25 mai 2022 – à valider en CD.

-Echéancier Réunion ETR :

ETR salariés - Mercredi 1^{er} décembre 2021 à Olivet à partir de 9h30.

ETR salariés – Lundi 28 mars 2022 à Olivet à partir de 9h30.

ETR salariés et commissions sportives – Lundi 30 mai 2022 à Olivet à partir de 18h30.

3- Point Sport Santé

Projet Régional :

-recontacte fait avec l'APHL pour poursuite du projet (3 sites devraient être concernés).

-Cents Arpents, validation du projet auprès de la direction.

-L'Eclaircie, pas de nouvelles, rdv pris avec la direction pour le 12 ou 19 octobre.

Journée Sport Santé :

-Devis en cours pour la nourriture et les cadeaux.

-Invitations envoyés.

-1 seul club volontaire pour animer sur la journée.

-2 diététiciennes volontaire sur la journée.

-Jacques Roussel, médecin, interviendra lors de la conférence.

-Liste des taches en cours de réalisation pour l'ensemble des bénévoles.

-2 Sportifs SHN seront déjà sûrs d'être présents.



4- Point PERF

Para Football :

- 23 joueurs inscrits pour cette saison.
- 1^{er} stage le 30 octobre à Bourges.

Para Tennis de Table :

- 2 stages programmés avant la Coupe de France.
- 9 sportifs inscrits pour cette saison.

Para Athlétisme :

- 1 sportif inscrit.
- Réflexion sur sa reconnaissance pour entrer en VIRTUS.

5- Point Autisme et Sport

- Elodie Couderc, nouvelle référente du Sport Autisme au sein de la FFSA.
- Il y a une réflexion au sein de la Fédération pour la pratique sportive spécifique pour les autistes.
- Maxime a eu un rdv téléphonique avec Elodie concernant les besoins de formation sur l'autisme.
- Des formations spécifiques devraient voir le jour l'année prochaine.
- Des actions spécifiques seront proposées au sein de l'ANS-PSF.

6- Point Formation

- Formation en Intra au CREPS sur les formations suivantes : BPJEPS APT, AAN et DEJPES BMX.
- Formation en inter sur le 36 programmée en 2022.
- Céline et Maxime vont rencontrer Andrew de la DRAJES suite à une sollicitation pour la mise en place de l'AQSA M1 en partenariat avec la DRAJES.
- Actuellement, l'excédent financier de la formation est de +8286€.



Compte-rendu ETR salariés et commissions sportives Olivet du 01/10/2021

Présents :

Maxime Camus (CTF Ligue), Aurélie Travouillon (CTF CDSA 41), Ronan Bognet (CTF Ligue et CDSA 45), Leslie Foy (CTF Ligue), Céline Donval (CTF Ligue et CDSA 18), Arnaud Huillery (Elu référent), Alexis Courtin (Membre), Pierrick Ouzet (Membre), Jean Pierre Kergastel (Membre), Titouan Pineau (Membre), Gaëtan Mele (Membre).

Excusés :

Philippe Com (CTN), Colette Machard Sevestre (Vice-Présidente), Stéphane Feugueur (Membre), Romain Auguet (Membre), Anthony Luxereau (Membre)

1- Rôle des commissions sportives (document en annexe).

Maxime présente le document sur le rôle des commissions sportives et l'organigramme.

Concernant les rentrées dans les commissions sportives, il est proposé de demander aux personnes suivantes :

- Fabien Valo (Entraîneur PERF Para Tennis de Table) et Faissou – à valider en CD.
- Lionel Dos Santos (Para Basket-Ball) – voir si intéressé.
- Perrine Liblin – voir si intéressée.
- Boris Berthal – voir si intéressé.
- Anna Texier – voir si intéressée.
- Thibault Chapart (PERF Para Football) – voir si intéressé.

Maxime et Ronan présente le calendrier régional pour la saison 2021-2022.

2- Formation des membres de l'ETR

Maxime interroge les commissions sportives sur des éventuels besoin en formation.

Il apparaît qu'il faut développer les formations en arbitrage.

Il est proposé aussi de pouvoir prendre en charge financièrement l'AQSA M1 pour les nouveaux membres de l'ETR qui souhaitent suivre la formation – à valider en CD.